



Salaire decaler apres premier paiement

Par **Medin**, le **29/09/2023** à **15:36**

Bonjour

Ma femme a Commercer de Travailler dans une maison de repos qui et géré par la mairie, le mois de septembre vient de lui etre payer fin septembre et aujourd'hui on lui annonce que le salaire du mois d'octobre va être versé que fin novembre, c'est pas normal d'avoir 1 mois sans salaire.

merci d'avance

Par **Marck.ESP**, le **30/09/2023** à **07:55**

Bonjour

Etonnant de la part d'une mairie.

Le délai de règlement des salaire est plutôt encadré, il doit être versé au moins une fois par mois à date fixe, sauf situation exceptionnelle qui devrait être justifiée par des circonstances particulières.

Elle est en droit d'exiger le versement de son salaire, mais il serait bon consulter un conseiller juridique ou un syndicat représentatif des agents de la FPT pour obtenir des conseils sur la manière de procéder.

Par **P.M.**, le **30/09/2023** à **08:56**

Bonjour,

Il ne s'agit pas d'un salaire mais d'un traitement pour un agent territorial, il est versé en principe par la Trésorerie...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou effectivement d'une organisation syndicale de la Fonction Publique Territoriale..

Par **miyako**, le **30/09/2023** à **09:33**

Bonjour,

<https://infos.emploipublic.fr/article/calendrier-de-paie-dans-la-fonction-publique-a-quelle-date-serez-vous-payes-eea-11548#:~:text=La%20date%20du%20versement%20des,dernier%20jour%20ouvrable%20du%20mois.>

Cordialement